



# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 AVRIL 2021 ET RESULTATS DU VOTE DES RESOLUTIONS

PUBLICATION

22/04/2021

L'assemblée générale mixte des actionnaires s'est réunie le 22 avril 2021 à 15h30, au siège social, sous la présidence de Martin Bouygues, Président du conseil d'administration.

Conformément aux mesures d'urgence adoptées par le Gouvernement pour lutter contre la propagation du Covid-19, l'assemblée s'est tenue exceptionnellement sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

L'assemblée générale était retransmise en direct sur internet. Les actionnaires ont pu exprimer leurs votes par correspondance ou par internet, et poser des questions écrites avant l'assemblée.

L'assemblée générale réunissait 6 062 actionnaires représentant 297 851 628 actions et 429 107 600 droits de vote pour la partie ordinaire.

L'assemblée générale réunissait 6 069 actionnaires représentant 297 909 153 actions et 429 220 819 droits de vote pour la partie extraordinaire.

Soit 78,25 % du total des actions disposant du droit de vote.

Nombre total d'actions disposant du droit de vote	380 727 497
Nombre total de voix	514 384 765
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 6 062 Partie extraordinaire : 6 069
Nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 297 851 628 Partie extraordinaire : 297 909 153
Nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance	Partie ordinaire : 429 107 600 Partie extraordinaire : 429 220 819

Lors de cette assemblée, Martin Bouygues, assisté d'Olivier Roussat, directeur général, de Pascal Grangé, directeur général délégué et directeur financier du groupe Bouygues, et d'Arnaud Van Eeckhout, secrétaire général, ont notamment présenté le Groupe et son écosystème, les faits marquants 2020, ses engagements et ses priorités stratégiques ainsi que les chiffres clés de l'exercice 2020.

Anne-Marie Idrac, présidente du comité de l'éthique, de la RSE et du mécénat, Benoît Maes, président du comité d'audit, et Colette Lewiner, présidente du comité de sélection et des rémunérations ont présenté respectivement les travaux de ces comités pour l'année 2020.

Enfin, Pascal Grangé a présenté le contenu des rapports des commissaires aux comptes.

À l'issue de ces présentations, le Président a présenté les résultats du vote des résolutions.

A l'occasion de l'assemblée générale, les actionnaires ont adopté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration. Ils ont en particulier :

- approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020 ;
- approuvé l'affectation du résultat 2020 et la distribution d'un dividende ;
- approuvé les conventions réglementées ;
- approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux ;
- approuvé les rémunérations des mandataires sociaux pour l'exercice 2020 ;
- renouvelé le mandat d'administrateur de Martin Bouygues ;
- nommé Pascaline de Dreuzy en qualité d'administratrice indépendante ;
- renouvelé le mandat d'un commissaire aux comptes (Ernst and Young Audit) ;
- autorisé la Société à intervenir sur ses propres actions et à réduire le capital social ;
- renouvelé les autorisations financières données au conseil d'administration ;
- modifié les statuts de la Société concernant la limite d'âge du Président du Conseil d'administration.

Les résultats du vote des résolutions sont détaillés ci-après.

**BOUYGUES – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 AVRIL 2021**

**Partie ordinaire**

n°	Résultat	Pour		Contre		Abstention
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020					
	Adoptée	428 926 329	99,97%	108 482	0,03%	72 789
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020					
	Adoptée	427 992 680	99,76%	1 042 145	0,24%	72 775
3	Affectation du résultat de l'exercice 2020 et fixation du dividende					
	Adoptée	425 235 956	99,10%	3 863 952	0,90%	7 692
4	Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce <sup>1</sup>					
	Adoptée	175 566 512	63,30%	101 790 769	36,70%	12 333
5	Approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux					
	Adoptée	380 452 485	89,62%	44 073 796	10,38%	4 581 319
6	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs					
	Adoptée	428 903 435	99,96%	182 174	0,04%	21 991
7	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce					
	Adoptée	415 947 456	97,86%	9 093 992	2,14%	4 066 152
8	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Martin Bouygues, président-directeur général					
	Adoptée	343 471 708	80,82%	81 532 694	19,18%	4 103 198
9	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Olivier Bouygues, directeur général délégué jusqu'au 31 août 2020					
	Adoptée	343 467 061	80,81%	81 538 232	19,19%	4 102 307
10	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Philippe Marien, directeur général délégué jusqu'au 19 février 2020					
	Adoptée	422 771 841	98,65%	5 797 319	1,35%	538 440
11	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020 à M. Olivier Roussat, directeur général délégué					
	Adoptée	331 905 519	78,09%	93 099 188	21,91%	4 102 893
12	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Martin Bouygues					
	Adoptée	396 368 555	92,37%	32 726 214	7,63%	12 831
13	Nomination de Mme Pascaline de Dreuzy en qualité d'administratrice					
	Adoptée	428 754 364	99,92%	337 854	0,08%	15 382
14	Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Ernst & Young Audit					
	Adoptée	410 504 871	95,67%	18 589 960	4,33%	12 769
15	Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société					
	Adoptée	316 769 694	73,82%	112 330 724	26,18%	7 182

1) Les actionnaires concernés, représentant 151 737 986 voix, n'ont pas pris part au vote.

Partie extraordinaire						
n°	Résultat	Pour		Contre		Abstention
		Nombre de voix	%	Nombre de voix	%	Nombre de voix
16	Autorisation consentie au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues					
	Adoptée	429 199 201	>99,99%	12 856	<0,01%	8 762
17	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales					
	Adoptée	326 201 946	76,00%	103 011 357	24,00%	7 516
18	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres					
	Adoptée	419 371 464	97,71%	9 839 250	2,29%	10 105
19	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offre au public autre que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales					
	Adoptée	301 887 291	70,34%	127 319 148	29,66%	14 380
20	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social par offres au public visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales					
	Adoptée	315 142 899	73,42%	114 063 405	26,58%	14 515
21	Autorisation consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de fixer, selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, le prix d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires de titres de capital à émettre de manière immédiate ou différée					
	Adoptée	314 163 671	73,20%	115 041 227	26,80%	15 921
22	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires					
	Adoptée	302 043 464	70,37%	127 159 493	29,63%	17 862
23	Délégation de pouvoirs consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, hors offre publique d'échange					
	Adoptée	306 463 840	71,40%	122 746 429	28,60%	10 550
24	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à l'effet de rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société					
	Adoptée	302 015 709	70,37%	127 195 838	29,63%	9 272
25	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'émettre des actions avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en conséquence de l'émission, par une filiale, de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société					
	Adoptée	301 941 700	70,35%	127 268 099	29,65%	11 020

26	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise					
	Adoptée	382 533 737	89,13%	46 675 062	10,87%	12 020
27	Autorisation donnée au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées					
	Adoptée	319 294 422	74,39%	109 912 394	25,61%	14 003
28	Autorisation consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés qui lui sont liées					
	Adoptée	345 216 019	80,43%	83 993 622	19,57%	11 178
29	Autorisation consentie au conseil d'administration, pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, dédiées à la retraite, avec renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou de sociétés qui lui sont liées					
	Adoptée	402 384 138	95,52%	18 884 400	4,48%	7 952 281
30	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions, dans la limite de 25 % du capital social, en période d'offre publique visant la Société					
	Adoptée	299 401 842	69,76%	129 809 991	30,24%	8 986
31	Modification de l'article 13.7 des statuts de la Société à l'effet de modifier la limite d'âge du Président du conseil d'administration					
	Adoptée	420 328 651	98,05%	8 358 810	1,95%	533 358
32	Pouvoirs pour formalités					
	Adoptée	429 168 362	99,99%	42 684	0,01%	9 773